

Ce texte correspond aux éléments de stratégie de la candidature à la charte Erasmus 2014-2020 déposée par l'Université de Strasbourg.

**Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer :**

- a) comment vous choisissez vos partenaires,
- b) dans quelle(s) région(s) géographique(s)
- c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage).

**Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles/multiples/conjoints—max. 5000 caractères**

La stratégie de l'Unistra repose sur une double approche, d'une part elle s'appuie sur la mobilité étudiante dans le cadre des échanges Erasmus pour développer des partenariats avec les universités partenaires, mais également dans le cadre d'échanges hors Erasmus. L'Unistra intègre les initiatives professionnelles et scientifiques des enseignants chercheurs dans leur composante respective qui débouchent sur des échanges d'enseignants, la mise en place de formations délocalisées qui peuvent aboutir à des diplômes multiples (évolution vers des diplômes conjoints à l'avenir ?). L'Unistra a, de longue date, des relations étroites avec l'Allemagne et un certain nombre de ces diplômes multiples sont mis en place dans le cadre de l'Université franco-allemande. Les filières délocalisées ou les diplômes multiples de niveau Master ne peuvent se concevoir sans un adossement à la recherche. Celle-ci peut se limiter à des échanges dans le cadre de séminaires bilatéraux ou multilatéraux mais aussi enclencher une coopération dans des programmes de recherche et de projets Erasmus Mundus, Tempus, EU-ICI-ECP, Atlantis .... L'Unistra valorise une démarche ascendante (Bottom/up) et facilite les prises d'initiatives et la créativité des enseignants chercheurs dans le montage de formation en partenariat international.

Néanmoins cette profusion d'échanges donnant lieu à une forte mobilité et à de nombreuses opportunités de coopération, elle se traduit par de nombreuses conventions interuniversitaires mais sans ligne directrice. C'est pourquoi le nouveau Vice-Président Relations Internationales de l'Unistra, nommé fin janvier 2013, souhaite dégager un nombre restreint de partenariats privilégiés. Cette fois il s'agit d'une démarche descendante (Top/down) à partir de trois critères principaux :

- 1) La richesse de la déclinaison des accords au niveau des composantes et donc des disciplines et spécialités académiques,
- 2) La variété des coopérations mises en œuvre : mobilité étudiante, mobilité enseignante, mobilité administrative, formation en partenariat internationale, encadrement doctoral, codirection et cotutelle de thèses, Dans ces cas ce partenariat se traduit par un accord de coopération.
- 3) Enfin le troisième critère concerne les zones géographiques, pour la recherche ce sont les grands pays scientifiques qui sont privilégiés.

Historiquement la relation avec le Japon est très forte, en témoigne la présence de la Maison universitaire France Japon (MUFJ) à Strasbourg. Un autre partenaire historique est l'Allemagne notamment à travers EUCOR (Confédération des universités du Rhin supérieur) qui facilite la mobilité de proximité et l'organisation de manifestations scientifiques sous forme d'université d'été sur des thématiques pluridisciplinaires et l'Université franco-allemande qui donne lieu à une vingtaine d'accords de doubles diplômes ou diplômes multiples. Par ailleurs, certains pays de l'Union européenne (Italie, Espagne, Royaume Uni) ainsi que l'Amérique du Nord sont des partenaires de longue date.

Les relations internationales ne se limitent pas à ces zones géographiques mais se doivent, dans le processus de mondialisation contemporain, d'intégrer les pays émergents dont certains sont de grands pays scientifiques en devenir. Nous privilégions également les universités chinoises, brésiliennes et chiliennes et envisageons un partenariat

## Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2014-2020

### Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Dernières zones privilégiées, les pays Est-Européens et les pays du Sud dans le cadre d'un partenariat qui met l'accent sur l'appui à la gouvernance et au renforcement de capacités. Dans ce cas la francophonie reste très présente : l'Est de l'Europe, le Maghreb, l'Afrique de l'Ouest et Centrale, Madagascar. L'objectif est de définir une trentaine d'universités réparties sur ces différentes zones prioritaires pour établir des partenariats privilégiés.

Pour laisser le temps aux étudiants de murir leur projet et ainsi de tirer le plus grand profit de leur mobilité, l'Unistra cible principalement les étudiants de L3, M1, M2 et D pour les mobilités internationales, qu'elles soient d'études ou de stage, exception faite pour les étudiants de cycle court qui peuvent effectuer une mobilité lors de la 2ème année. Si certaines composantes ont mis en place une mobilité obligatoire (études ou stage) et que les domaines du Droit, des Sciences Politiques, du Management, des Sciences de la Vie et de la Santé ont des mobilités importantes, l'Unistra souhaite à l'avenir promouvoir et renforcer la mobilité facultative dans les autres secteurs disciplinaires. Ainsi la stratégie des relations internationales tentent de concilier la diversité et la variété des initiatives à la base des enseignants chercheurs dans leur composante respective et des lignes directrices voire des priorités en termes de partenariat qui se concrétisent et se concrétiseront par des accords-cadres internationaux.

#### **Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du programme—max. 2000 caractères**

L'Unistra encourage ses enseignants à déposer des projets dans le cadre des programmes internationaux. Elle travaille à l'amélioration du dispositif d'accompagnement depuis la sensibilisation jusqu'à la mise en œuvre puis à la justification. La promotion des programmes EFTLV et de coopération extérieure est assurée par un bureau d'aide au montage de projets qui représente l'Unistra aux réunions de l'A2E2F et au sein du réseau des développeurs de la mobilité. Les informations sont partagées en interne via des réunions à destination de nos enseignants. Les appels à projets sont en ligne sur le site de l'Unistra et diffusés via une liste d'envoi dédiée. Des fiches facilitent le travail de décryptage de l'appel à projet et l'accès aux documents utiles.

Les porteurs de projet prennent rendez-vous avec le bureau d'aide au montage pour un accompagnement personnalisé. Un dispositif d'amorçage des projets de coopération internationale a été mis en place par la DRI. Il s'agit d'un soutien financier modeste ayant vocation à soutenir les initiatives innovantes et structurantes qui pourront déboucher sur des projets mis en œuvre dans le cadre des programmes EACEA.

Dans le cadre des Investissements d'avenir un nouvel appel à projets « Formation d'excellence » avec un volet internationalisation propose également de compléter le financement de programmes déjà soutenus. Récemment un groupe de travail a été constitué afin d'améliorer la synergie entre les différents services de l'Université, de mutualiser les compétences et d'harmoniser les procédures pour une plus grande qualité d'accompagnement des porteurs de projets.

Jusqu'ici c'est également l'approche bottom-up qui est plus fréquente, néanmoins les démarches en court permettront de développer l'approche top-down. La DRI s'est engagée à suivre la gestion de deux EMA2 en tant que partenaire afin de développer une expertise qui lui permettra le cas échéant d'en développer en tant que coordinateur avec une gestion centralisée.

#### **Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser—max. 3000 caractères**

Impact escompté sur la modernisation de l'Unistra des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur :

1) La diversité des formations en partenariat international améliore la mobilité et par voie de conséquence les effectifs de diplômés (Licence, Master, Doctorat) et la formation des chercheurs par la recherche dans une perspective d'ouverture internationale.

2) La diversité des formations en partenariat international améliore la qualité des formations et la pertinence des spécialités offertes. Elle a aussi un impact non négligeable sur l'innovation pédagogique.

3) Le renforcement de la qualité au travers de la mobilité et de la coopération transfrontalière est réalisé principalement dans le cadre d'EUCOR, l'Université du Rhin Supérieur. Nous pouvons citer l'exemple des formations bi- ou tri-nationales bilingues avec mobilité sur plusieurs campus d'EUCOR qui attirent de nombreux étudiants qui veulent valoriser leurs compétences linguistiques.

L'intensification des flux entrants et sortants d'étudiants, de doctorants, d'enseignants et de chercheurs ont permis un rapprochement avec les collectivités territoriales sur le thème de l'attractivité. Dans ce cadre a été décidée, pour l'horizon 2015, la création d'une Maison Universitaire Internationale à proximité immédiate du campus universitaire.

4) L'interaction entre les formations d'excellence, la recherche et la valorisation des travaux scientifiques sous forme de transfert est au cœur de la stratégie de l'Unistra pour soutenir le développement régional que ce soit au travers du pilier sciences de la région métropolitaine tri-nationale (RMT : France/Allemagne/Suisse) ou de l'incubateur SEMAT. D'autres partenaires comme Alsace innovation et Biovalley participent à la réalisation du triangle de connaissances.

5) La gouvernance est renforcée par la mise en place d'un service d'audit interne et la levée de fonds par la création de la Fondation de l'Université de Strasbourg depuis la fusion des trois universités strasbourgeoises en 2009.